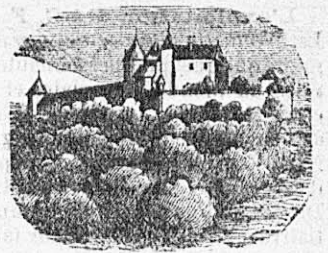


LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12^h (d. j. f. 15^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 5^h 10^h 13^h (13^h) 17^h 55

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
Étranger . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
S. A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1er étage)

L'Union maritime.

Le débat qui a fait l'objet des séances de deux jours au Conseil national sur l'affaire de l'Union maritime rend opportun de rappeler la genèse et les vicissitudes de cette entreprise.

L'Union suisse était une société coopérative à laquelle étaient intéressés la Confédération et les syndicats de la S. S. S. Au cours de la guerre, la difficulté pour la Suisse d'assurer le transport des marchandises d'outre-mer dont elle avait besoin a été croissante. La pénurie du tonnage et les exigences des belligérants jetaient notre pays dans un embarras cruel.

Au moment où fut fondée l'Union maritime, il s'agissait d'avoir du tonnage à tout prix. Nous avions besoin de 80,000 à 100,000 tonnes par mois, et la commission interalliée ne nous en accordait que 25,000. C'est alors que MM. Sulzer et Roussy firent des démarches infructueuses à Londres et M. Cailler en Espagne. A Paris, MM. Sulzer et Roussy avaient rencontré M. Vidoudez, qui avait réussi à passer pour le syndicat des chocolats un affrètement de 20 bateaux.

M. Vidoudez fit ses propositions ; il s'agissait pour la Confédération d'un engagement considérable : 425 millions. De plus, les bateaux qu'il offrait n'étaient pas merveilleux, les taux d'affrètement étaient énormes, et l'on pouvait admettre, à ce moment-là, qu'il serait impossible, pendant longtemps, de trouver du fret à meilleur compte. A Paris et à Londres, les milieux officiels déclaraient que la guerre durerait encore deux ans. La presse et les syndicats commerciaux adjuraient le Conseil fédéral de ne pas repousser la combinaison qui s'offrait. Des pourparlers laborieux s'engagèrent, auxquels prirent part les divers syndicats de la S. S. S. C'est de ces négociations qu'est sortie l'Union des transports maritimes. La Confédération, qui ne se souciait pas d'exploiter elle-même une entreprise de ce genre, ne voulut entreprendre de la faire que comme partenaire, pour la moitié du capital ; à force de marchandages, la mise de fonds se trouva réduite à 60 millions, dont la moitié à fournir par la Confédération. Mais, entre temps, la guerre prit fin et le fret commença à baisser, le trafic maritime ayant la perspective d'un plus libre jeu. On se serait bien passé, maintenant, de l'embarras de cette location de bateaux ; mais M. Vidoudez avait reçu des ordres fermes ; il y avait donné suite et il fallait marcher.

Répondant au reproche de négligence adressé au Conseil fédéral, M. Schulthess dit que celui-ci a fait son devoir au triple point de vue juridique, politique et économique. M. Schulthess déclare que MM. Sulzer et

Roussy ont été entièrement désintéressés dans cette affaire et que personne n'a pu apporter aucune preuve qui puisse faire suspecter leur parfaite honorabilité. M. Cailler est de ceux qui ont, dès le début, conseillé la prudence et la retenue ; il n'a cessé d'être un des adversaires intimes de l'entreprise et les circonstances lui ont par la suite donné raison. Il a écrit, en juillet 1918, des articles dans la *Revue*, où il s'élevait contre la constitution d'une flotte suisse. Mais entre deux maux, il a choisi le moindre. Et le voilà, lui qu'on accusait de timidité en 1918, passé au rang d'organisateur de l'Union maritime. M. Cailler s'est acquis un titre à la reconnaissance publique en se consacrant à la direction de l'Office des transports sans accepter aucun dédommagement. M. Vidoudez a été imposé au Conseil fédéral par les syndicats industriels qui vantaient son intelligence et son zèle et déclaraient qu'il fallait passer l'éponge sur une erreur passée. On n'a pas le droit aujourd'hui de dire, sans preuves, que M. Vidoudez s'est enrichi au dépend de l'Union maritime. M. Schulthess est d'accord pour qu'une enquête soit instruite sur son cas.

M. Lindt, l'administrateur-délégué, a aussi été choisi par les syndicats, et ce choix a provoqué au Conseil fédéral un certain étonnement. Il faut aussi qu'on enquête sur son cas.

L'orateur est d'accord aussi que la question de la responsabilité du Conseil d'administration soit examinée par l'Assemblée générale de la Société de l'Union maritime, mais il constate que, jusqu'ici, on n'a pu apporter une seule preuve entachant l'honorabilité du conseil d'administration.

M. Schulthess termine en combattant les propositions de la minorité de la commission et celle de M. Willemin demandant une enquête par une commission parlementaire.

Il demande à la Chambre de se contenter de la déclaration du Conseil fédéral s'engageant à procéder lui-même à une enquête.

Il finit en disant que les circonstances ont été supérieures à la bonne volonté de tous ceux qui ont travaillé à l'Union maritime et qu'il faut se garder de décourager, par des suspicions injustifiées, les milieux commerciaux et industriels qui apportent leur appui à l'Etat.

L'Union maritime se substitua donc à M. Vidoudez, soit à l'Office d'importation des fabricants de chocolat, comme partie au contrat d'affrètement passé avec la maison d'armateurs van Helmercyck et Co, à Paris. Elle entra en jouissance de 18 bateaux, jaugeant ensemble 100,000 tonnes, dont 2/3 en bateaux d'acier et le reste en bois, avec taux de fret convenus d'avance jusqu'au 15 février 1920.

L'heure où l'affaire aurait été avantageuse pour la Suisse était passée. Le fret baissant sur toute la ligne, le contrat à long terme avec la maison Helmercyck se trouva ruineux. Un conflit avec l'armateur à ce sujet et au sujet d'autres points du contrat aboutit à une transaction dans laquelle l'Union, incertaine de son droit, se résigna à payer 5 millions et demi en argent français, plutôt que d'affronter les aléas d'un procès.

La dépréciation de l'argent français fut une autre cause de perte. La location des bateaux pour le premier voyage avait été payée d'avance, alors que l'argent français avait cours à 80-90 ; soit, à 250 fr. par tonne, 20 à 22 millions. Mais, quand l'entreprise put recommencer à se récupérer, l'argent français avait baissé de 40 à 50 %. D'où une perte de quelques millions.

L'entreprise n'eut même pas l'occasion d'utiliser tout son tonnage pour les besoins suisses, par ce fait de l'abondance de bateaux qui avait succédé à l'ancienne pénurie : elle dut rechercher des cargaisons pour l'étranger. Pour simplifier et se libérer de ces embarras, l'Union maritime a fini par sous-louer les bateaux à deux maisons d'armateurs français.

La clôture du débat sur l'affaire de l'Union maritime a été votée par 67 voix contre 23. La proposition de nommer une nouvelle commission d'enquête parlementaire formulée par M. Villemin et appuyée par MM. Rabours, Gottret et Rochoix a été appuyée par 90 voix contre 52. La proposition du groupe communiste Schneider, tendant à ouvrir directement des poursuites contre le Conseil fédéral, n'a fait que cinq voix, et les propositions de la majorité de la commission : 1° prenant acte du rapport ; 2° invitant le Conseil fédéral à remettre à une enquête approfondie la question de la responsabilité des organes administratifs de l'Union maritime et, suivant le résultat de cette enquête, à provoquer les démarches nécessaires auprès de l'Assemblée de la Société, ont été votées à l'appel nominal par 105 voix contre 39 et une quinzaine d'abstentions. Les 39 rejetants se recrutent dans le groupe socialiste, qui veut aller plus loin, augmenté de M. Villemin. Les 15 abstentionnistes sont MM. Sulzer, Cailler et Roussy et un certain nombre de députés partisans de l'enquête parlementaire réclamée par M. Villemin.

Par ce vote, le Conseil fédéral devra procéder à une nouvelle enquête portant spécialement sur l'activité de certains organes administratifs de l'Union, tels que M. Vidoudez, de la généralité s'accorde à condamner. Quant à MM. Sulzer, Cailler et Roussy, ainsi que le fait si justement ressortir notre confrère l'*Indépendant*, leur parfaite honora-

bilité a été reconnue par tous les orateurs, même par ceux qui ont le plus vivement critiqué les agissements de M. Vidoudez.

Soyez de bonne humeur.

Alphonse Daudet, qui passa une partie de sa vie dans des souffrances terribles, disait, avec son fin sourire douloureux, qu'il était un excellent « professeur de bonheur ».

« Et l'on peut toujours, avec de la bonne volonté, se constituer professeur de bonheur... pour les autres. »

Il ne s'agit pas de grandes directions morales. Le meilleur conseil à donner pour la conduite de la vie est un remède de bonne femme. Je le formule ainsi :

« Soyez de bonne humeur ». Un point, c'est tout.

D'abord, la bonne humeur exclut la méchanceté. Et la meilleure ligne de conduite est celle toute blanche, toute droite, toute lumineuse, que trace la bonté. Pas la bonté avec un B majuscule, la bonté dont on fait des livres, des drames, des déclama-tions et de la politique, mais la vraie, la tendre, la spirituelle, la simple bonté. C'est difficile d'être bon, quand on est hargneux et maussade. Mais un méchant, un vrai méchant, n'a jamais poussé un vrai éclat de rire. Soyez de bonne humeur. N'allez pas entre les devoirs de la vie tête basse et genoux tremblants comme un cheval de fiacre entre ses brancards. Soyez joyeux, selon l'éternel conseil du maître. Ne croyez point que la mélancolie soit une attitude et la gravité une force. Opposez aux vêtements journaliers le bonnet de votre bonne humeur ; il sera d'airain contre ces coups d'épingle. Haussez souvent les épaules et ne vous mettez jamais en colère. Enfin, ayez un bon estomac et méiez-vous des conseils en songeant qu'ils sont souvent intéressés, souvent donnés à la légère, et que l'on trouve en soi d'excellentes inspirations, parce que ce n'est pas votre cœur qui bat dans la poitrine des autres. Voilà !

(Les Annales). Henri DUVENOIS.

NOUVELLES SUISSES

Contre le chômage. — Le conseil national a voté sans opposition un crédit supplémentaire de 5 millions pour favoriser les travaux de chômage.

Pour le siège de la S. d. N. — Le Conseil fédéral a accordé au gouvernement genevois une subvention complémentaire de 25,000 fr. aux frais occasionnés par la réunion de l'Assemblée de la S. d. N.

L'exploitation des C. F. F. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* apprend que quelques personnalités connues du monde ferroviaire et financier : M. Barbey, ingénieur, M. Brack, ancien directeur de la Compagnie du Nord-Est, M. Lötscher, inspecteur d'assurances, M. Roman Abt, et M. Dietler, ont décidé de lancer une initiative constitutionnelle pour faire exploiter les C. F. F. par une société privée.

La question des zones. — On mande de Berne à la *Liberté* :

Vendredi après midi, la délégation du Conseil fédéral aux affaires étrangères, composée de MM. Schulthess, Motta et Chuard, a reçu en audience M. de Margaine, député de la Marine, membre de la Commission des affaires étrangères, venu à Berne pour se renseigner sur la question des zones.

Une conversation très amicale et très intéressante a permis de constater les bonnes dispositions personnelles du distingué parlementaire français à l'égard de notre pays et son vif désir de trouver un terrain d'entente.

L'idée préconisée par M. Auguste Gauvain, dans le *Journal des débats*, qui consisterait à créer une zone autrement découpée que les zones contractuelles de 1815 et 1816, a eu l'air de lui sourire. Le tracé pourrait suivre la ligne des hauteurs qui entourent le canton de Genève. M. le conseiller fédéral Motta a fait un court exposé de l'affaire et de l'état des négociations, qui sont arrivées à un point mort.

Dans le courant de cette semaine, notre département politique transmettra une note au gouvernement français. Dûment renseigné, M. de Margaine pourra éclairer les ministres et les députés. Il est regrettable que cette prise de contact directe entre personnalités autorisées des deux républiques voisines ne se soit pas produite plus tôt.

Genève. — **Comptoir d'Escompte de Genève.** — Extrait du rapport des commissaires-vérificateurs de comptes de l'exercice 1920 :

L'exercice écoulé demeurera le témoin de la période de crise que le commerce et l'industrie traversent actuellement, crise qui est la conséquence inéluctable des troubles causés par la guerre 1914-1918.

Il n'en demeure pas moins qu'à travers les difficultés du temps présent, le Comptoir d'Escompte de Genève, administré avec autant d'activité que de vigilance, a poursuivi vaillamment sa marche en avant.

Les résultats commerciaux ont été très satisfaisants, ce qui permet de maintenir le dividende de 10 %, au capital de 45 millions, tout en consacrant encore :

822,478 fr. aux débiteurs divers ; 738,414 fr. aux frais d'émission et de timbre ; 812,439 fr. au portefeuille-titres ; 46,904 fr. au mobilier ; et en allouant 100,000 fr. à la Caisse de retraite des employés et en reportant 321,616 fr. à nouveau.

— **La descente en parachute de Cointrin.** — Dimanche après midi, plus de 15.000 personnes ont assisté au meeting d'aviation sur l'aérodrome de Cointrin. Le capitaine anglais Piercy a fait plusieurs vols sur un appareil très rapide, puis il a pris à son bord, le major anglais Lees qui fit une descente en parachute.

Parti à 4 h. 45, le major Lees, quelques minutes plus tard, sauta dans le vide d'une hauteur de 225 mètres. La descente s'effectua en 50 secondes avec une parfaite régularité, malgré des bourrasques de neige qui tombaient depuis 4 heures.

Soleure. — **Socialistes et communistes.** — L'Union ouvrière socialiste de Soleure a refusé d'admettre dans ses rangs les communistes, en dépit de l'avis contraire émis par le comité.

A L'ETRANGER

ALLEMAGNE Les réparations. On cherche toujours l'intermédiaire.

Le *Temps* publie une dépêche de Prague rapportant que le gouvernement allemand s'est adressé à M. Tuzar, ministre de Tchécoslovaquie à Berlin, pour obtenir que le gouvernement de Prague serve d'intermédiaire entre l'Allemagne et l'Entente pour transmettre à celle-ci le nouveau projet allemand de réparations et en recommander l'acceptation.

Nouvelles propositions allemandes.

D'après certaines informations, l'Allemagne offrirait de la main-d'œuvre, des matériaux et une certaine somme en argent. Ces propositions seraient faites sous réserve que leur acceptation entraînerait le retrait des troupes d'occupation après la Conférence de Londres, ainsi que l'abolition du cordon douanier du Rhin. On parle de l'établissement en Allemagne pour faire face aux réparations d'un impôt direct sur la richesse acquise ou d'un impôt de confiscation.

La *Gazette générale de l'Allemagne*, organe de M. Stinnes, ne voit qu'une solution : une reconstruction par des entrepreneurs allemands et un emprunt international en faveur duquel l'Entente renoncerait à ses garanties.

D'après le *Berliner Tageblatt*, les nouvelles propositions allemandes porteraient sur les points suivants : Reconstruction des régions dévastées ; emploi à cet effet de la main-d'œuvre et de matériaux allemands ; conclusion d'un emprunt international ; participation des Alliés au développement de l'industrie allemande au moyen d'actions de jouissance qui leur seraient accordées dans des proportions à déterminer.

Holtz a été pincé.

Le communiste Max Holtz, chef de l'armée rouge du centre de l'Allemagne, principal auteur des désordres du mois de mars dernier, et qui est également inculpé de nombreux attentats à Berlin, a été arrêté à Berlin.

Banditisme.

Dans la journée de vendredi, six bandits ont fait irruption dans un moulin du district de Reisenburg, qu'ils ont complètement pillé, après avoir assassiné le meunier et sa femme. Trois des bandits ont pu être arrêtés le même jour par la gendarmerie, assistée par la police plébiscitaire.

ANGLETERRE Contre la grève.

A l'issue d'une réunion conjointe des comités exécutifs des fédérations des cheminots et des ouvriers des transports et de l'association des mécaniciens et des chauffeurs de chemins de fer, les trois organisations ont fait publier une note exprimant le profond regret que leur a causé le changement dans la situation, mais expliquant qu'en conséquence du manque de solidarité qui s'est manifesté à partir de jeudi soir, la seule voie à suivre était de contremander la grève ainsi qu'il l'a été fait.

FRANCE Hommage à Gallieni.

Le Sénat a adopté samedi au milieu

d'enthousiastes applaudissements la proposition de loi conférant à titre posthume au général Gallieni la dignité de maréchal de France.

CANTON DE FRIBOURG

Le Millénaire romontois.

Comme l'a annoncé le communiqué du Comité d'organisation, la journée officielle du Millénaire romontois a eu lieu dimanche. A cette occasion, la gracieuse cité romontoise avait mis ses atours de fête. Aux tours, aux remparts, aux clochers et aux maisons, les couleurs que nous aimons flottaient joyeusement dans l'azur de fête. Les autorités et les personnages du Comité d'organisation avaient arboré l'air solennel des grands jours. Mais, sous l'apparat officiel, la traditionnelle affabilité romontoise restait fidèle à elle-même, se traduisant en prévenance de tout genre pour ses hôtes d'un jour.

De nombreuses notabilités ont assisté à cette manifestation hautement patriotique, à laquelle la presse a eu l'honneur d'être invitée.

Nous ne saurions en donner un compte rendu plus fidèle qu'en reproduisant *in extenso* les lignes très élogieuses de M. G. B. l'envoyé spécial de la *Gazette de Lausanne* :

« Romont a fêté, dimanche, le millième anniversaire de sa fondation. Cette date méritait d'être commémorée avec éclat, et elle le fut.

La vieille cité fribourgeoise présentait, au matin, lorsque y descendirent les nombreux invités du dehors, le plus gracieux visage. Sur un ciel pâle, un peu brumeux, elle profilait ses donjons et ses tours habillées de neige fraîche. Dans les rues, animées des allées et venues de tout un peuple en joie, les drapeaux, les oriflammes et les bannières se balançaient doucement.

En la collégiale, ornée et toute illuminée, une grande foule se pressait pour prendre part au service solennel qui ouvrait la fête. Une messe avec *Te Deum* fut chantée et un sermon de circonstance prononcé par M. le curé Chatton, un enfant de Romont. Avec émotion et simplicité, le prédicateur engagea ses auditeurs à conserver à leur cité la foi et l'ardeur religieuse, qui furent, au travers de ses dix siècles d'existence, son plus beau titre de gloire.

A la sortie de l'église, sur la place, la fanfare donna un concert, puis les invités se rendirent à l'Hôtel de Ville où leur fut servi un excellent repas.

M. le syndic de Romont souhaita la bienvenue à ses hôtes en termes excellents. M. le conseiller d'Etat Chatton apporta le salut du gouvernement fribourgeois. M. le curé de Romont, dans une improvisation pleine de charme, évoqua l'histoire de la ville et conta nombre d'anecdotes gracieuses et amusantes.

Sur les banderolles de certains vitraux de la collégiale on peut lire, dit-il à peu près, ce mot mystérieux F. E. R. T. Les savants se perdent en conjectures sur la signification de ces quatre lettres. Pour nous, elles signifient *felix est regio tua*.

MM. Ayer, président de paroisse et Richard Corboz, président du comité d'organisation et, enfin, M. le conseiller fédéral Musy, prennent la parole. M. Musy, dans une allocution tour à tour grave et enjouée, retrace, lui aussi, l'histoire de la ville millénaire. Il se félicite qu'elle soit fribourgeoise. Il l'engage à demeurer la cité du cœur et de l'hospitalité. Romont peut être fier de son passé, le canton de Fribourg est fier de Romont. Des fêtes

comme celle-ci montrent la vitalité des cités fribourgeoises et le rôle que le canton de Fribourg joue dans la Confédération. A Berne, dit M. Musy, lorsqu'on parle de la Suisse romande, c'est du canton de Vaud qu'on parle et pourtant Fribourg fut suisse bien avant le pays de Vaud. Cette remarque de M. Musy — très flatteuse pour nous, au reste — fut accueillie par de vifs applaudissements.

Elevant alors le ton de son discours, le chef du département des finances proclame qu'il n'y a, pour la Suisse et pour le monde, de salut que dans la pensée chrétienne et il laisse à ses auditeurs cette affirmation comme un vaticane.

La représentation de la pièce historique de M. Paul Bondallaz, préfet de Romont, eut lieu, dès 14 h. 30, au Casino. Ce bâtiment, œuvre d'un jeune architecte romontois, M. Dumas, a été conçu et exécuté avec le goût le plus sûr. Il s'harmonise parfaitement avec les vieux remparts qui l'entourent. Tous les décors ont été brossés par un jeune peintre, également romontois ! M. Jean Thoos, élève du décorateur Paquereau.

M. Bondallaz n'a pas cherché, et il a eu parfaitement raison, à évoquer tout le passé historique de Romont. Le titre seul de son œuvre, *Au fil du Temps*, l'indique assez. Le préfet-poète a divisé son drame en 2 parties et sept tableaux, reliés entre eux par une intrigue très ténue et soutenus par l'intervention continuelle d'un coryphée qui, sous les traits de Rodolphe, roi de Bourgogne, personnifie la continuité dans le temps et tantôt évoque l'épisode qui va être représenté, tantôt exprime les sentiments des auditeurs ou ceux du poète. Un tel rôle est écrasant à jouer par cela même qu'il est en dehors et au-dessus de l'action et pourtant qu'il en doit faire partie ; qu'il risque de rompre la ligne du drame — et parfois il l'a rompue — et qu'il est subordonné à l'interprétation de l'artiste. M. Pittard, de Genève, qui, bien qu'amateur, a une autorité et une aisance rares, a parfaitement dit le beau poème de M. Bondallaz. Une voix ample et timbrée, le geste et l'intonation juste, une grande variété de moyens ont fait apprécier à sa valeur un texte parfois un peu longuet.

La pièce elle-même, interprétée par des amateurs romontois, ressuscite quelques épisodes de la vie de la cité. Le drame débute par le départ pour les croisades et la mort en prison, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, de Pierre d'Illens, châtelain de Romont. Dans ces deux premiers tableaux, il convient de citer le nom de M. Emile Panchoy (Pierre d'Illens), dont la haute stature, l'émotion et le naturel ont beaucoup plu, et Mlle Th. Ayer (Alise, le bon génie de la cité), gracieuse et simple.

Puis c'est une scène du service étranger, à Naples, où M. Louis Zimmermann, que l'on retrouve dans plusieurs tableaux subséquents, MM. Caramello, Mettler, Kauffmann, amusèrent. C'est, sans doute, l'un des meilleurs et des plus vivants épisodes de la pièce.

On se retrouve ensuite à Chavannes-sous-Romont, où Mariette (Mlle Mettler, dont il faut noter la distinction, l'esprit et l'intelligence) attend son fiancé. L'un des soldats que nous vîmes au tableau précédent. Très jolie scène également, dans un décor rustique charmant, l'un des mieux réussis de M. Thoos. J'y note encore, en passant, je le regrette, M. Max Zimmermann, qui dessina une silhouette excellente de paysan ladre et borné.

Le caprice du poète nous transporte sur l'Alpe, où le fiancé de Mariette fait

Grande
chambre meublée
à louer, près de la gare.
S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle, sous N° 1385.

Avis aux Cyclistes !
Pour cause de cessation de commerce, le sousigné vendra, du 15 au 30 avril, toutes les marchandises qu'il a en magasin, aux prix de facture.

Profitez de l'occasion !
L. MONNERAT
Cycles, BROC.

VIN ROUGE
français
à l'emporter
à Fr. 1.20 le litre
CAFÉ DE L'UNION
BROC

A vendre ou à louer
au centre d'un village de la Gruyère,
boulangerie
avec grand jardin, lumière électrique, etc.
S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle, sous P 1381 B

A vendre
pour cause de départ un certain nombre de
planches neuves
1 potager, 1 cuve,
un tas de **fumier**, etc.,
chez Mme Vve **LAMBELET**,
à La Tour.

ON DEMANDE
une personne
sérieuse pour faire un petit ménage et soigner un enfant.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre
3 porcs
chez Fernand Morand, rue du Moléson, Bulle.

Elixir de Salsepareille
ferrugineux.
Excellente préparation contre la faiblesse générale, anémie, chlorose.
Pharmacie Aug. BARRAS
BULLE

INCROYABLE !

Au Magasin JEAN FRIOD, BULLE
Jolis COMPLETS pour hommes à Fr. 55.—
CHAUSSURES » » à Fr. 22.—
DRAPS laine, à Fr. 13.— et Fr. 14.50 le mètre.
140 cm. de large.
Casquettes. — Couvertures et Occasions.

Pommes de Terre
pour semences et la table, variétés choisies et triées, blanches et rouges viennent d'arriver.
Syndicat agricole de la Gruyère, Bulle.

VENTE DE FORÊT
Pour cause de partage, les Hoirs d'Albin GRAND-JEAN, à La Roche, vendront, par voie d'enchères publiques, **lundi 25 avril crt, à 2 heures** de l'après-midi, à l'**Auberge de la Croix-Blanche**, salle particulière,
4 poses de bois
situées à **La Roche, au lieu dit « Hellgraben ».**

A partir du 18 Avril
Liquidation totale
20% Rabais 20% (comptant).
Imagerie religieuse et profane.
Baguettes d'encadrement. Cadres de style.
Glaces. — Objets d'art.
Hoirie **E. IHRINGER-BRULHART.**
Tél. 471. Rue de Romont, 7. FRIBOURG.

Je **Laine à tricoter** prima de Schaffhouse
à fr 1.— l'écheveau, gris, beige et noir.
Etoffes pour Messieurs et Dames
prima, double largeur, de fr. 11.— à fr 15.— le mètre. **Tissu suisse** — Envoi postal au dehors. — Demandez échantillons.
Vieux lainages sont pris en échange aux prix du jour.
Ernest KAUFMANN, Nidau.

Le Conseil paroissial de Riaz met en location par voie de soumission
la Chapellenie
avec jardin et dépendances.
Prendre connaissance des conditions auprès du Secrétaire paroissial **M. Cavussons F.**, chez lequel les soumissions devront être remises jusqu'au **22 avril au soir.**

A vendre
une vache prête,
un taureau
pie rouge, d'un an,
une jeune truie
portante de 13 semaines.
S'adresser à **V. PITET, Favaulaz, BROC.**

OCCASION
A enlever de suite
jolie chambre à coucher
2 lits, armoire à glace, lavabo et table de nuit marbre, ainsi qu'une armoire bois dur, 2 portes, neuve, bas prix.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1366 B.

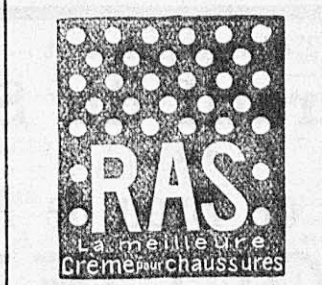
On demande
dans un café de Bulle,
une bonne sommelière.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1365 B.

A VENDRE
8 porcs de 8 semaines, chez **Maurice Mory à Courmilleus** (Ct. Fribourg)

Occasion rare !!!
Faute de place, **la Maison CHARRIÈRE & Co**, instruments de musique, Bulle, met en vente d'ici à fin crt.,

8 HARMONIUMS
de 1^{re} marques aux prix de facture, c. à. d. avec **25 % de rabais** sur les prix du jour. — Sur désir, facilité de paiement.
Prière de se rendre compte de l'offre sur place et de visiter nos magasins de préférence les jeudi et samedi.

A vendre
2 gros bœufs
de 4 ans ;
1 taureau
de 15 mois ;
2 jeunes vaches
et
4 génisses
toutes portantes, bétail pie noir, de montagne, non contaminé.
S'adresser à **BULLIARD François, à ROSSENS** (Canton de Fribourg).



Blanchissez
vos chambres, cuisines, caves et souterrains, locaux de fabrique, façades, etc.,
vous-mêmes
avec la couleur à l'eau froide
Sigotin
éprouvé depuis 20 ans.
Le badigeon à la Sigotin est bon marché, très solide, résiste aux intempéries et ne déteint pas.
1 paquet d'un kilo suffit pour 12 — 15 mètres carrés et coûte : en blanc, fr. 1.20 ; en jaune clair, vert clair, bleu clair, gris clair et rose, fr. 1.40.
EN VENTE à :
BULLE : Ph. Dubas, drog.
Aug. Barras, »
ROMONT : A. Gauthier, négt.

A VENDRE
pour cause de transformation une
scie à ruban
à l'état de neuf.
S'adresser à **Fernand DESFOND, charron, VUADENS.**

A vendre
faute d'emploi une
forte jument
de toute confiance.
S'adresser à **Boschung Constant, Sales** (Gruyère).

On prendrait
une vingtaine de
génisses
sur bons pâturage.
S'adresser à **Auguste Roynaud à Posat** (Sarine).

A vendre
une
auto-camionnette
« Fiat » et un side car « Harley-Davidson ». Très bon état et prix très avantageux.
F. Perroud, garage, BROC.

A VENDRE
quelques chars
foin et regain
première qualité.
S'adresser à **Publicitas S. A., Bulle.**

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Somnambule

PAR
AUGUSTE GEOFFROY.

Germaine avait été choisie par le détenu afin de servir de messagère auprès de madame Haller, de la préparer par une conversation à une entrevue douloureuse, et puis peut être aussi parce que l'amour pour la femme aimée a quelque chose de plus ardent et de moins sûr tout à la fois que l'amour pour sa mère.
Certes Félix Haller chérissait, vénait sa mère, mais sa passion pour Germaine supportait plus malaisément l'absence et... le doute.
Le doute ? Oui, le doute. Une mère ne se trompe jamais sur son enfant, elle vit d'une vie double dans la chair de sa chair et rien de ses plus intimes pensées ne saurait lui être caché ; pas une seconde le fils accusé n'avait pensé que la vieille dame put le croire coupable. L'univers entier l'aurait crié qu'elle eût protesté. Son Félix assassin !

Allons donc ! Le bon sang ne ment pas. Sa mère, oui, mais Germaine n'était point sa mère, elle n'était même point sa femme ; une amie seulement, une fiancée généreuse, joyale, voilà tout. Serait-ce assez pour ne point le croire coupable alors que chacun l'accusait d'une manière plausible ; serait-ce assez encore pour, ne le croyant pas coupable, avoir le courage de rester liée à sa destinée, soit condamné, soit absous. Il se serait fait tant de bruit autour de lui, et de ces accusations, même tombées à néant, les mauvais savent toujours si bien tirer du fiel et de la boue vingt ans après ! Germaine Dulac voudrait-elle jamais porter ce nom d'Haller, ce nom d'un homme passé par les cachots ?
Car la terreur que suintent les murs des cellules, la honte que laissent à vos habits les mains de la chourme, terreur et honte sans raison, s'étaient emparées de l'âme virile du médecin comme une folie. Les plus innocents, les plus braves y sont soumis ; l'humanité déteste si vite la vertu et croit si vite au mal !
Haller tremblait et voulait savoir.
Germaine avait pu recevoir la lettre de son fiancé sans que madame Haller s'en aperçut, quant à sortir seule cela lui était facile. Elle avait fait, depuis l'arrestation, une foule de démarches dont la mère lui laissait l'honneur et la responsabilité ; la vieille dame s'en remettait à l'amour vaillant et fort de la jeune fille du soin de plaider pour elles deux. Il est naturel, ordinaire qu'une mère défende le plus grand des criminels quand il est son fils ; mais il est encore plus naturel, plus ordinaire qu'une fille dont la main est convoitée par tous, qu'une sympathie naturelle lie seule à un homme, attende à l'écart que cet homme soit délivré de la formidable accusation qui l'écrase.
Pour que Félix Haller eût inspiré un amour aussi désintéressé, aussi en dehors des règles, il fallait qu'il fut réellement doué de qualités exceptionnelles, il fallait qu'il ne pût être même soupçonné d'une lâcheté. Aussi madame Haller laissa-t-elle avec raison sa Germaine répondre aux accusateurs de Félix, à ceux qui le soupçonnaient non d'une lâcheté mais d'un crime. Si une voix était capable de les émouvoir, de les convaincre, c'était la voix d'une pareille fiancée.
Mademoiselle Dulac se présenta le jour même, trois heures après la réception de la lettre, au guichet de la Conciergerie.
Salle d'attente du jugement pour des prisonniers accusés, accusés avec vraisemblance, mais qui peuvent être innocents, la vieille prison historique n'a à l'intérieur rien du sale, du puant, des maisons de forces ordinaires.
Avec ses voûtes élevées, ses piliers sculptés, ses parvis en mosaïque, elle a vraiment

grand air. On y croit entendre les talons rouges de Louis XIV s'avancant, le fouet à la main, pour chasser le Parlement, les cris des Girondins, les chansons des hommes d'armes. On y voit passer le long des grilles d'une cour étroite (le boulevard de Gand) les dames à poudre et à paniers flirtant avec les gentilshommes dédaigneux de la guillotine et lavant leur linge à une fontaine toujours la même. Derrière les barreaux des fenêtres on aperçoit, en regardant avec les yeux de l'imagination, madame la princesse de Lamballe, André Chénier, Louis Bonaparte ; et sous une petite porte, bouchée intentionnellement dans moitié de sa hauteur, la haute taille de Marie-Antoinette qui s'incline pour passer.
La Conciergerie est certainement la plus historique et la plus aristocratique des prisons.
Ca reste néanmoins une prison, et mademoiselle Dulac sentit un frisson la secouer alors qu'elle attendait la permission du directeur au milieu de l'immense salle des Pas Perdus.
On la fit entrer dans un parloir que couvrait en deux une double grille, et un gardien s'installa qui devait assister à l'entrevue.

(A suivre.)

A partir de **jeudi, 14 avril**
et pendant quelques jours seulement
Réalisation d'un stock de
Confections pr Dames
à des prix sensationnels
de bon marché
chez
Rue de Lausanne, 8 M. S. DELPECH, 8, Rue de Lausanne
FRIBOURG

Vous trouverez aux
GRANDS MAGASINS
CHAUSSURES MODERNES S. A.



Voir nos vitrines

BULLE Place du Tillou
Toutes les Nouveautés
pour la
Saison d'Été 1921
PRIX MODÉRÉS

Escompte 5 %

Le plus puissant
Dépuratif du Sang
est le
Sirop de Brou de Noix
„GOLLIEZ“

Remède certain contre dartres, éruption
de boutons et maladies de la peau.

Pharmacie Golliez, Morat.

Le flacon : Fr. 5.—

Le double flacon : Fr. 8.50.

Grands Magasins de Meubles
F. RYSER

Rue de Gruyères **BULLE** Téléphone 136

Immense choix de meubles en tous genres
du meilleur marché au plus cher.

Divans, Canapés, Fauteuils, Chaises,
Chaises d'enfants, Tables sapin, Tables
rallonge en chêne, imitation chêne. Chambres
à manger, Chambres à coucher.

Meubles fantaisie, grand choix de tapis,
descentes de lits, milieux de salons, tapis
de table fantaisie, en velours, fil et moquette.

Poussettes anglaises et ordinaires, ar-
ticles de voyage, malles de cabines, malles
pour messieurs et dames, sacoches en cuir et fa-
çon cuir, sacs d'école, serviettes, etc.

M^e E. Girod
avocat
FRIBOURG

a repris ses consul-
tations.

Pharmacie A. BARRAS
BULLE

Emulsion

d'huile de foie de morue
aux hypophosphites de chaux et
de sels.

Une mère prudente sait que le Café et le Thé
nuisent à l'enfant Elle prépare pour la boisson
quotidienne de famille le Café de Malt Kneipp-
Kathreiner.

Cidre (vin de fruits)

de très bonne qualité, clair et en fûts prêtés, est offert à des
prix modérés par la cidrerie de la **Société pour l'uti-**
lisation des fruits, à GUIN.

Demandez le prix-courant.



Agriculteurs!

Le plus puissant antiépidémique, dépu-
ratif pour chevaux, vaches, moutons et
porcs, est le

POUDRE MAYOR

En vente partout, le paquet, Fr. 3.— ; 6 paquets, Fr. 2.90 ;
12 paquets, Fr. 2.80. Envoi franco : A. Delisle & Cie, Lausanne.

Prix spéciaux pour Syndicats.

Chalet de campagne

en partie meublé à vendre dans joli site de la Gruyère.

Pour tous renseignements, s'adresser au **Bureau d'af-**
aires C. DUVANEL, à BULLE.

Vente de pâturage.

On offre à vendre, par voie de soumission, la **Gîte des**
Villars, située rière les communes de La Tour-de-Trême
et du Pâquier, comprenant *pâturage et forêt d'environ 37*
poses. Situation très avantageuse à 25 minutes de Bulle.
Excellent rapport. Bois cubé, 800 m³.

Pour tous renseignements, s'adresser au **Bureau d'af-**
aires C. DUVANEL, à Bulle, où les soumissions
devront également être déposées, sous pli cacheté, au plus
tard le samedi 30 avril, avant 6 heures du soir.

Chaussures.

La **FABRIQUE Vve LIARDET et ses FILS,**
à **VAULION**, livre, comme par le passé, son excel-
lente chaussure faite à la main, à des prix
défiant toute concurrence.

Répare aussi toute chaussure dans les 3 ou 4 jours.

Demandez catalogue gratis et franco.

Spécialiste en articles forts. P. L. 21555

J. & A. GLASSON, BULLE
Ronces artificielles

fabrication comme avant guerre.

GRILLAGES

en tous genres.

Outils agricoles.

— PRIX MODÉRÉS —

CONSOMMATEURS !!

si les Commerçants Gruyériens vous accordent 4 3/4 % d'es-
compte depuis 1920, souvenez-vous que la Coopérative de
consommation l'y oblige en donnant, depuis sa fondation,
une ristourne plus élevée encore.

Cette institution, seule capable de sauvegarder vos
intérêts, mérite donc votre appui.

Société Coopérative de Consommation
„La Prévoyance“, BULLE.

J. & A. GLASSON
BULLE

Poutrelles

Fer rond pour béton armé.

Tuyaux noirs et galvanisés.

Prix du jour.

les foir
et quel
Enfin
place d
château
massac
vieille.
engagé
trouvé
Louis
mère.
la cout
Et, a
en deu
lens, d
mort d
porte l
et enga
table d
Le r
tour en
un bel
à ses t
tu es, l
meille
travail
tout la
te sau
ses, et
soi des
debout
qui clô
J'ai
qui, so
a com
chant
et de la
ment a
gracie
rythm
petites
mortes
H co
M. le p
de son
grand
exemp
velés,
périen
ouvre
ties ly
velopp
artisti
scènes
santes
On p
qu'out
voles
princip
à des
rance
travail
d'aille
fessent
matern
enseig
volont
corrige
gestes
de lous
sino a
lectric
jeux d
import
L'ac
memb
ment,
et sou
cité ro
leureu
A n
temp
qu'une
que, u
moria
voudra
Les
ges. Et
accomp
succès
mérite
mérite
Fribou
Noy
du vill

et le Thé
a boisson
Kneipp-

(its)
offert à des
our l'uti-

urs!
tique, dépu-
moutons et
YOR
Fr. 2.90 ;
Lausanne.

me
la Gruyère.
eau d'af-

ge.
Gîte des
r-de-Trême
environ 37
s de Bulle.

eau d'af-
soumissions
é, au plus
soir.

S.
es FILS,
n excel-
des prix

jours.
P. L. 21555

LE
lles

RS!!
% d'es-
pérative de
fondation,

garder vos
mmation
LLE.

N
mé.
és.

les foins. Il est rejoint par sa fiancée et quelques amis.

Enfin le dernier tableau, sur la place de Romont, devant le port du château. On est au lendemain du massacre des Tuileries. Mariette est vieille. Son mari est mort et son fils, engagé dans les gardes suisses, a trouvé la mort en défendant le roi Louis XVI. Aux lamentations de la mère, le bailli répond en stigmatisant la coutume du service mercenaire.

Et, au sein de la douleur de la cité en deuil, voici qu'apparaît Alise d'Hilens, disparue au lendemain de la mort du châtelain de Romont. Elle apporte les consolations de sa sérénité et engage chacun à supporter l'inévitable douleur de la vie.

Le roi Rodolphe s'en vient à son tour encourager la ville et lui prédire un bel avenir si elle demeure attachée à ses traditions : « Demeure ce que tu es, lui dit-il. Ton chez toi c'est le meilleur ! Peuple de Romont, aime, travaille, prie, espère ! Entends surtout la voix des morts. C'est elle qui te sauvera des expériences hasardeuses, et maintiendra ton âme rivée au sol des aïeux ! » Alors, l'auditoire, debout, entonne le *Cantique suisse* qui clôt le drame.

J'ai gardé d'oublier le chœur mixte qui, sous la direction de M. Canivez, a commenté et soutenu l'action en chantant plusieurs chœurs d'*Aliénor* et de la *Fête des vigneronns*, parfaitement accompagnés au piano par une gracieuse Romontoise anonyme qui rythma également les danses de six petites filles costumées en feuilles mortes ou en sauterelles.

Il convient de louer l'initiative de M. le préfet Bondallaz et de le féliciter de son drame ému et animé d'un grand amour du sol natal. Sans être exempt de quelques longueurs et naïvetés, d'une très compréhensible inexpérience, *Au fil du temps* est une œuvre de réelle valeur, dont les parties lyriques, parfois un peu trop développées, ont une belle inspiration artistique et patriotique et dont les scènes comiques sont vivantes, amusantes et « bien de chez nous ».

On peut s'imaginer l'effort énorme qu'ont fourni tous les acteurs bénévoles dont je n'ai pu citer que les principaux, mais qui, tous, ont droit à des félicitations pour la persévérance et la conscience apportées à leur travail, pleinement récompensées, d'ailleurs, par leur succès. M. le professeur Jaquin, de Genève, a été l'animateur de l'ouvrage. C'est lui qui a enseigné toute cette troupe de bonne volonté, qui a réglé la mise en scène, corrigé les intonations, anoupli les gestes : c'est un labeur anoupli et digne de louange. Enfin, l'architecte du Casino a prouvé qu'il a des talents d'électricien, en dirigeant fort bien les jeux de lumière qui ont une grande importance.

L'accueil fait aux invités, aux membres de la presse particulièrement, fut dans les traditions de large et souriante hospitalité de l'antique cité romontoise. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée. G. B.

A notre point de vue, *Au fil du temps* est donc, en même temps qu'une belle œuvre littéraire et scénique, une œuvre d'une haute portée morale. Tout patriote fribourgeois vaudra l'applaudir.

Les acteurs méritent tous les éloges. Etant tous des amateurs, ils ont accompli un travail immense et leurs succès leur tressent une couronne bien méritée. L'auteur, qui a été acclamé, mérite la reconnaissance de tout vrai Fribourgeois.

Noyé. — On a relevé, non loin du village de Marly, un nommé Thé-

raulaz, de La Roche, qui s'était noyé dans la Gérine. Le malheureux aurait quitté la maison le matin. Il était épileptique.

Cour d'assises. — La Cour d'assises du 1^{er} ressort se réunira le 26 avril, à Romont, pour s'occuper de l'affaire de Siviriez. On se souvient que le cadavre de Colette Clavin avait été trouvé dans l'étang d'une scierie de Siviriez et que, à la suite de cette lugubre découverte, une enquête avait été instruite par le juge d'instruction de la Glâne. Elle avait abouti d'abord à un non-lien ; réouverte quelques temps après, elle fut l'objet d'un renvoi devant la Cour d'assises, prononcé par la Chambre d'accusation. La cause fut ajournée ensuite de maladie de l'avocat de l'accusé, M. Cosandey. C'est M. Devevey, avocat, à Fribourg, qui se chargera de la défense de Maillard. M. Berset, procureur général, représentera le Ministère public. La Cour sera composée comme d'habitude par MM. Delatena, président, et Philipona et Gobet, comme assesseurs.

Il est probable que l'on va, dans cette affaire, au devant d'un acquittement presque certain.

Les hôteliers et aubergistes. — Les hôteliers et aubergistes fribourgeois se sont réunis à Guin, mercredi, pour discuter la question, à adresser au Grand Conseil en vue de la révision de la loi sur les auberges. L'assemblée, qui comptait environ 150 participants, était présidée par M. Monney, de Fribourg, président cantonal.

La motion qui sera déposée sur le bureau du Grand Conseil dans la session de mai tend à introduire les modifications suivantes dans la loi sur les auberges : maximum de 1800 fr. pour le prix de la patente ; plus d'enchères publiques pour les auberges communales et paroissiales ; ouverture des établissements publics à partir de 8 h. en hiver et 7 h. en été ; permission de débiter les boissons distillées en bouteilles ouvertes.

La Société a décidé, en outre, de demander au Conseil d'Etat la prolongation du délai de fermeture des établissements qui sont condamnés par la nouvelle loi sur les auberges. L'assemblée a décidé d'adhérer à l'Union cantonale des Arts et Métiers.

GRUYÈRE

Conférence. — Ainsi que nous l'avions prévu, la conférence donnée par M. le professeur Aloyse Niquille sur *la révolution russe et le bolchévisme* a attiré le public des grands jours. Au milieu du silence religieux d'un auditoire ému, le conférencier narra, dans un langage délicieux, les origines et les beautés du régime actuel de la Russie des soviets. Malgré tout le bien qu'en disent les meneurs qui voudraient l'instaurer dans notre République helvétique, il peut se résumer par ces trois mots : *désorganisation, corruption, assaurement*.

Notre conférence n'est heureusement pas mûr pour une telle aberration. Nos sincères remerciements à l'aimable conférencier pour sa très intéressante soirée.

Monument de l'aviateur Progin. — Chacun l'a connu ce premier aviateur gruyérien qui, par son travail persévérant et son courage à toute épreuve, a mérité l'admiration de ses chefs, et de ses camarades, de ses compatriotes et son classement parmi les « as » suisses.

Chacun l'a su aimer cet enfant de la Gruyère au perpétuel sourire, sans autre ambition que celle de faire son

devoir et de participer de toutes ses forces physiques et morales à l'amélioration de notre aviation nationale.

Chacun l'a vu exécuter ses vols audacieux, ses prouesses captivantes avec un calme surprenant, une sûreté qui n'aurait jamais permis de prévoir une fin si tragique et si brusque !

Chacun l'a voulu accompagner au lieu de son dernier sommeil, lui témoigner de touchante façon son attachement et rendre hommage une fois encore à ses belles qualités.

Chacun voudra participer dans la mesure de ses moyens à l'érection d'un monument qui rappellera à nous tous, ainsi qu'à nos enfants, le départ prématuré de notre cher et regretté « as » gruyérien.

Déliez donc vos bourses et inscrivez vos noms à la souscription en faveur du monument Progin, qui est ouverte dans les colonnes des trois journaux locaux.

Le temps qu'il fait. — Rien ne se repaie comme le temps, dit un proverbe qui a l'air de se justifier pleinement en ces jours de retour du bonhomme Hiver. Aussi, la neige, qui durant tout l'hiver s'est fait attendre en vain, s'est-elle mise à tomber presque sans trêve et sans relâche depuis vendredi. La température, sans atteindre le niveau du mois de février, ne s'en est pas moins refroidie.

La montagne et la plaine, qui avaient repris leur couleur d'éméraude, sont maintenant recouvertes de leur manteau d'hermine. Les arbres fruitiers, une partie en pleine floraison, souffrent de ce retour intempestif des frimas.

Cette chute de neige a son bon côté au double point de vue qu'elle réapprovisionne nos cours d'eau et qu'elle augmente surtout les réserves de neige dans la montagne, lesquelles alimentent nos sources durant l'été.

Espérons que la bise glaciale ne viendra pas faire de l'état de choses actuel un désastre.

Extincteurs. — La S. A. Minimax, à Zurich, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elle organise une expérience de ses extincteurs d'incendie « Minimax ». Le jeudi 21 avril, à 1 h. 30, sur le champ de foire, à Bulle, avec l'autorisation du Conseil communal, de la Direction de police et avec l'assistance du Corps des sapeurs-pompiers.

Le public est invité à venir se convaincre de la valeur et de l'efficacité de l'appareil Minimax.

Recensement du bétail et de la volaille. — Le bureau cantonal de statistique nous prie d'annoncer que jeudi prochain, 21 avril, aura lieu dans toutes les communes de la Suisse, un recensement fédéral du bétail et de la volaille. Les agents recenseurs désignés par l'autorité communale recueilleront, ce jour-là, toutes les cartes de possesseurs de bétail et de volaille et constateront, sur place, qu'elles sont bien remplies et signées. Au besoin, ils feront les rectifications nécessaires.

Chaque possesseur de bétail et de volaille donnera, sur la carte qui lui a été remise auparavant, les renseignements exigés. Celui qui refuserait de fournir les renseignements nécessaires, qui en donnerait sciemment d'inexactes ou qui refuserait de signer sa carte sera puni par l'autorité cantonale d'une amende pouvant aller jusqu'à 50 francs.

L'agent recenseur signalera immédiatement, au Bureau cantonal de statistique, le nom des possesseurs récalcitrants.

Les agents recenseurs, les autorités locales, etc., sont tenus à livrer

le matériel du recensement dans les délais fixés par l'ordonnance fédérale du 11 mars 1921.

Les pirates de l'air. — Rien de plus passionnant que le film qui se déroulera dimanche prochain, 24 avril crt, sur l'écran du cinéma de Bulle : *Les pirates de l'air*. C'est dans ce fameux film que le plus audacieux des aviateurs, Ormer Lockleaur, a trouvé la mort. Ce prodigieux acrobate, dont tous les journaux ont relatés les exploits, est le seul qui ait osé se promener debout sur les ailes de son appareil en marche, et qui en plein vol ait sauté d'un avion sur un autre. C'est dans une de ces folies équipées qu'il a trouvé la mort. L'appareil cinématographique, enregistré les phases du drame, reproduit du même coup les circonstances de cette chute tragique et fatale.

Madame RASTOLDO et ses filles ; Madame Veuve Fidèle RASTOLDO ; Madame et Monsieur SARTORIS et leur fille, à Bulle ; Madame et Monsieur RIVA, à Paris ; Madame et Monsieur GUGLIELMINA, en Italie ; Madame et Monsieur COSTA, en Italie, et leurs parents, ont la douleur de faire part de la mort de leur cher époux, père, fils, frère, beau frère, oncle et cousin

MONSIEUR
Antoine RASTOLDO
survenue le 18 avril, dans sa 51^{me} année, après une pénible maladie, muni des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu, à Bulle, mercredi 20 avril, à 9 1/2 heures.
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Boucherie - Charcuterie
ROUVENAZ
rue du Tir BULLE Tél. 124
**Beau bœuf gras.
Porc frais et fumé
à bas prix.**

**A vendre
un break**
essieux patent, à 1 et 2 chevaux, avec cadre. — S'adresser à M. STAUB, peintre, Bulle.

**A vendre
2 jeunes vaches
de montagne**
pie rouges, portantes pour l'autonne.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1439 B.

SOUMISSION
Le Conseil communal de RIAZ met en soumission la réparation du mur du cimetière.
Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions auprès de M. le Syndic, qui recevra les soumissions jusqu'à samedi 23 avril 1921, à 8 heures du soir.
Riaz, le 18 avril 1921.
Par ordre :
Secrétariat communal.

Location de communs.
Ensuite de l'insuccès des premières enchères, il sera procédé à de nouvelles mises, fixées à **jeudi 21 courant, de 2 à 3 heures** l'après-midi à l'Hôtel de Ville, pour la location des communs du Tirags.
Ville de Bulle.

A vendre
poussette anglaise ainsi qu'un vélo occasion.
S'adresser à Pernet Raymond les Bouteys Tour de Trême.



Le chocolat est un grand récupérateur de force. Il est donc indispensable, à notre époque de surtension physique et intellectuelle, de recourir fréquemment à la légère mais vivifiante collation composée d'une tablette, d'une croquette ou d'un napolitain à la marque

PETER, CAILLER, KOHLER
Chocolats Suisses S. A.

Nous cherchons en retour pour Genève, ou dans cette direction, un déménagement ou camionnage par camion-automobile.
A. TERCIER, 9, rue Dassier, Genève.

1 ou 2 bons sciéurs sont demandés de suite pour travail en tâche ou à la journée.

Scierie MATTI, rière GSTAAD (Pays-d'Enhaut)

A vendre

une belle truie portante, une nichée de 7 semaines, 1 fancheuse, 2 chars, dont l'un à ridelles et l'autre à pont et à res-sorts, 1 cylindre, 1 tour à bois et plusieurs arbres de transmission.
S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 1414 B.

Transformations de Fusils et Carabines

89, 89/89, Martini, sont exécutées sans retard, avec garantie, par les

Ateliers MAYOR Armurier Fabricant
à Lausanne, Grand-Pont.

Fondation 1870.

Mêmes Maisons : Genève, Montreux, Fribourg, Bienne

Voir notre STAND, N° 285, Groupe X, à la Foire de Bâle.

Les Fils d'Ed. LOB

reçoivent un lot d'excellentes

JUMENTS premier choix

qu'ils mettent en vente dans leurs écuries
19, Avenue de Rome, FRIBOURG, dès samedi matin, 16 avril.

Tous les teneurs de montagnes

sont convoqués en

Assemblée générale

sur jeudi 28 avril, à 1^h 1/2 heure précise,

à la Grande Salle du Café Moderne, à BULLE,

pour s'occuper de la situation laitière qui leur est faite ensuite du nouvel arrangement, et décisions à prendre.

Fédération laitière „Zone de la Montagne“.

A vendre

2 vaches et 4 génisses

noires, étoilées
Bétail de choix.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1392 B.

Ménage sérieux demande à louer à Bulle

un bon petit café.

Eventuellement on achèterait.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 1425 B.

A louer

pour le 15 mai, à 20 minutes de Bulle, à ménage tranquille

appartement

2 chambres et dépendances
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1422 B.

A vendre

quelques stères de bois de sapin

bien sec, pour potager.
S'adresser à Maillard Emile à Maulens.

On demande à emprunter

6.500 francs

contre hypothèque sur bâtiment neuf à Bulle.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1423 B.

A vendre

4 bonnes vaches

pie-rouges, prêtes au veau.
Eventuellement, on échangerait contre du bétail de boucherie.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

La réputation de la Maison

Tobie BEC, à Bulle

n'est plus à faire.

Avant de faire vos achats, voyez

mes articles, puis vous me direz

où l'ON EST LE MIEUX SERVI !

Dernières Nouveautés en Chapeaux paille

pour hommes et enfants.

Chapeaux toile

pour dames, hommes et enfants, de toutes qualités.

toutes teintes, provenant des premières maisons parisiennes.

Chapeaux feutre au meilleur prix du jour.

Chemises, Cois, Cravates, Bretelles, etc.

Cannes. — Ombrelles. — Encas.

Pour les Confirmations

On trouvera un très beau choix de

Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Cuillères et Fourchettes,

ainsi que services à déjeuner, dîner, thé, café noir, etc.

Vve Pierre MORAND, Vins et Liqueurs

vis-à-vis du Café Moderne, BULLE.

Location d'immeubles par voie de soumission

Mme Vve Caroline ESSEIVA, à Charmey, expose en location les im-meubles ci après inscrits au cadastre de la commune de Charmey, divisés en 3 lots.

1^{er} lot : PLANCHETTE, maison d'habitation, grange, écurie et pré d'une contenance de 1 pose 190 perches.

2^{me} lot : PREIMA JOGNE, maison d'habitation, grange, écurie, magasin à fromage et pré d'une contenance de 1 pose 110 perches.

3^{me} lot : CHAUDALE, grange, écuries et pré d'une contenance de 7 poses 57 perches.

Pour voir les conditions et déposer les offres jusqu'au 30 avril crt., s'adresser à Madame Vve Caroline ESSEIVA, à Charmey.

A vendre une mule

agée de 5 ans, franche de harnais, forte trotteuse, ainsi qu'un char de 14 lignes, état de neuf, et un harnais, comme neuf.

S'adresser à Aimé Bouton, à Châtel-sur-Monsalvens.

A vendre une faucheuse

à un cheval, ayant peu servi.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1424 B.

Mise publique.

Pour cause de départ, on vendra devant le café de La Tour, à La Tour-de-Trême, le samedi 25 avril, dès 1 h. 1/2 :

3 lits complets, commode, canapé, chiffonnière, crédence, chaises, tables, table de nuit, banes, machine à coudre, potager à 4 trous, bouillote en cuivre, ainsi que toute la batterie de cuisine et un grand nombre d'objets trop longs à détailler.

L'exposant : Tinguely Florentin, La Tour.

On cherche

pour le 1^{er} mai un domestique de campagne d'environ 30 ans, sachant traire et pour conduire les chevaux.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1412 B.

BOULANGER

On demande

un apprenti.

S'adresser à la Boulangerie-pâtisserie Fr. GRANDJEAN, Grand-rue, Romont.